REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Cantal

Commune de SAINT ILLIDE
Liste des Délibérations

Séance publique du 18 juillet 2024
SÉANCE N° 3

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12

Date de convocation :
12 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Pierre CINQUALBRES, Maire.

Présents : Mmes Mrs Audrey BARRIERE, Jean-Pierre CINQUALBRES, Gisèle COUDERC, Florence ESPALIEU, Françoise FLEYS-MARTIN, Cécile MAGNE, Eric MALLET, Magali MAURY, Jérôme MERCIER, Geneviève NEUQUELMAN, Jean-Claude REBEYRE, Jean-Marc RIVIERE.
Représentés :
Absents excusés : Isabelle CHABRIER-ROCHE,
Absents : René LAVERGNE, Patrick MAGNE,
Secrétaire de séance : Gisèle COUDERC

Délibération 2024-29 – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2024

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente par Jean-Pierre CINQUALBRES, Maire, il s'avère qu'une erreur de saisie a été effectué sur la délibération nommant le délégué élu pour le CNAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :
- Dit d'annuler et de remplacer la délibération 2024-15 concernant la désignation des délégués du CNAS,
- Approuve le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024

Vote	
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Pour	12
Contre	
Abstention	

Délibération 2024-30 - Demandes de subventions du Racing Club et du Foyer Socio-éducatif de Saint-Cernin

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Saint-Illide apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements.

Monsieur le Maire donne lecture de deux nouvelles demandes pour l'année 2024 :
- de la part du Racing Club Saint-Cernin pour le fonctionnement du Club. Quelques enfants domiciliés à Saint-Illide sont licenciés à l'école de Rugby. Et il propose, à titre exceptionnel, de leur attribuer un montant de 100 €.
- du Foyer Socio-Educatif du collège Henri Mondor de Saint-Cernin pour le fonctionnement du foyer. Quelques enfants domiciliés à Saint-Illide sont scolarisés au collège. Et il propose, à titre exceptionnel, de leur attribuer un montant de 100 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
➢ d'attribuer 100 € pour la subvention concernant le Racing Club Saint-Cernin et 200 € au Foyer Socio-Educatif du collège Henri Mondor de Saint-Cernin,
➢ dit que cette dépense sera imputée à l'article 65748.

Vote	
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Pour	12
Contre	
Abstention	

***Délibération 2024-31* - Création d'un terrain multisports – Demandes de subventions et plan de financement**

Vu la délibération 2023-51 en date du 29 novembre 2023, portant création du projet du terrain multisports,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, qu'il a déposé une demande de subvention Fonds de Concours auprès de la Communauté de Communes du Pays de Salers.
Le montant peut au maximum être égal à 50 % du reste à charge pour la commune (autofinancement).

Il rappelle que la commune a déposé deux dossiers de demande DETR 2024 :
- un pour le renforcement de la voirie, qui a été retenu pour un taux de 30 %,
- le deuxième concernant le terrain multisport ne sera traité qu'en fin d'année en fonction de ce qu'il restera dans leur enveloppe budgétaire. Ne laissant peu d'espoirs de concrétisation.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le plan de financement ci-dessous :
Le coût prévisionnel de l'opération est de 83 346,07 €.

	Taux	**Montant**
Coût des travaux		83 346,07 €
ANS	42,32 %	35 275,00 €
Fonds de Concours	28,84 %	24 035,54 €
Autofinancement	28,84 %	24 035,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
➢Valide le plan de financement et les demandes de subventions suivant le tableau ci-dessus,
➢ Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Vote	
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Pour	12
Contre	
Abstention	